



Ma petite école

Ecole Maternelle Libre Autonome

Rue de l'Église, 3 - 1360 Malèves

Tél : 010/88.89.14

Gsm : 0495/274.114

E-mail : direction@ma-petite-ecole.be

Site internet : www.ma-petite-ecole.be



Le règlement des études

Le règlement des études est prévu pour définir :

- les critères d'un travail de qualité,
- les procédures d'évaluation et de délibération du conseil de cycle et la communication des décisions.

1. Pédagogie :

Nous travaillons les compétences et les savoirs.

L'enfant est placé en situation de « problème » suivant la compétence visée.

D'où possibilité d'essais-erreurs pour arriver à relever ce défi.

Nous développons aussi des projets avec les enfants.

Plusieurs compétences seront alors sollicitées mais pas visées.

Les travaux présents dans la farde de votre enfant ont pour objectif de vous informer des activités proposées.

Ceux-ci ne représentent en aucun cas tout l'ensemble des apprentissages réalisés par votre enfant. Elle n'en est même qu'une infime partie sachant que nous laissons une place importante à la manipulation.

Notre volonté est d'équilibrer les trois temps d'apprentissage :

- le temps du développement personnel de l'enfant.
- le temps du travail en cycle.
- le temps de la gratuité.

Nous travaillons en cycle, c'est-à-dire tous ensemble. Tous les jours, il est proposé aux enfants des apprentissages en rapport avec leur maturité. Ce travail se fait généralement par petits groupes de quatre ou cinq enfants.

Pour déterminer les compétences à atteindre par niveau, nous nous basons sur les programmes de l'enseignement catholique en lien avec le « Référentiel des compétences initiales - Tronc commun »

2. Evaluation :

Formative régulière pendant et après les activités

Nous pratiquons la métacognition : l'enfant exprime verbalement les démarches et les compétences qu'il a utilisées pour relever un défi individuel ou collectif.

Il s'agit de rendre explicites les progrès, les difficultés de l'enfant et de préciser ce qui est mis en œuvre pour aider l'enfant à lever celles-ci.

3. Critère d'un travail de qualité :

Même si l'enfant est en apprentissage et que les qualités attendues sont en évolution tout au long de son développement, nous nous appuyons sur les indices suivants pour apprécier le travail :

- Les qualités relationnelles

SAVOIR ETRE - SAVOIR DEVENIR

L'enfant vit et évolue dans un groupe. Il sera de plus en plus amené à travailler avec d'autres.

Nous l'aiderons à apprendre à :

1. se connaître
2. persévérer dans l'effort
3. respecter des consignes données
4. prendre des initiatives, des responsabilités
5. soigner la présentation des travaux
6. savoir écouter l'autre
7. s'intégrer dans le groupe

8. acquérir progressivement une méthode de travail
9. œuvrer solidairement à l'accomplissement d'une tâche

- Les qualités instrumentales, pratiques et cognitives :

SAVOIR FAIRE

Il s'agit des outils que l'enfant pourra se construire pour réaliser un travail.

1. être curieux (percevoir, observer, anticiper, formuler des hypothèses, s'interroger...)
2. chercher de l'information
3. interpréter et se souvenir
4. communiquer des informations
5. agir et créer

La farde de votre enfant est à votre disposition en classe. N'hésitez pas à la consulter régulièrement afin de suivre son évolution mais aussi de pouvoir partager avec lui son travail réalisé en classe.

4. Conseil de cycle :

Il est composé des institutrices, de la direction et suivant la nécessité de la psychopédagogue du centre P.M.S. et/ou de la logopède ou de toute autre personne qui accompagne l'enfant.

Il traite de l'accompagnement spécifique et du dispositif formatif à instaurer pour aider l'enfant à progresser et ainsi surmonter ses difficultés.

Il se réunit suivant la nécessité et s'exerce dans un devoir de confidentialité et de solidarité.

- **Communication des décisions** :

En réunion individuelle, soit à la demande des parents soit à la demande de l'institutrice ou de l'équipe.

5. Contacts entre les parents et l'école :

Quels sont les moyens mis en œuvre ?

- **Une farde de communication** sera proposée périodiquement à la signature des parents ou de la personne responsable de l'enfant. Toutes les communications que nous vous adresserons se feront principalement par cet outil. Elle servira de lien entre l'école et les parents ou de la personne responsable de l'enfant.
- Vous avez aussi la possibilité, via **l'adresse mail de l'école** : direction@ma-petite-ecole.be de nous faire part de vos communications.
- **Un site internet** est à votre disposition afin de suivre l'actualité de l'école autrement : www.ma-petite-ecole.be
- **La vitre de la porte d'entrée** servent à rappeler les avis urgents.
- **Le tableau "Velléda"** dans le hall d'entrée sert à communiquer aux parents des informations diverses (menu des repas chauds, aide pour diverses manifestations...)
- **Un cahier de communication** permet aux institutrices de noter des informations au sujet de l'enfant (absence, prise ou suppression d'un repas chaud, ...).

Un moment de partage sera proposé par l'intermédiaire du cahier de vie de la mascotte de la classe. Après chaque retour de vacances et/ou week-end, l'enfant aura l'occasion de partager avec l'institutrice et ses amis de la classe ce qu'il aura mis dans ce cahier (photos, ticket d'un spectacle, carte postale...) au moment des préambules.

Ce moment de partage à plusieurs fonctions :

- Favoriser les liens entre les familles et l'école
- Provoquer des situations de langage en permettant à l'enfant de raconter à partir de son vécu.
- Mettre l'enfant en situation de lecteur en le conduisant à collectionner différents types d'écrits qu'il s'appropriera en comprenant qu'ils ont une fonction et un sens différents.
- Constituer une mémoire dès les premières années.

6. Réunions des parents :

- *La première aura lieu début septembre.* Nous vous expliquerons notre manière de fonctionner, notre pédagogie. Cette réunion sera collective.
- *La deuxième aura lieu dans le courant du deuxième trimestre.* Lors de cette réunion chaque parent aura l'occasion de rencontrer de manière individuelle l'institutrice de son (ses) enfant(s).
- Pour la troisième maternelle : l'institutrice organise fin juin une réunion individuelle pour faire un bilan de la troisième maternelle.
- L'équipe du centre P.M.S de Jodoigne ne fait plus systématiquement des tests de maturité en fin de 3^{ème} maternelle. Ils peuvent être réalisés à votre demande. Elle organise différentes activités pour la troisième maternelle (observation en classe, jeux en petits groupes...).

Des concertations avec l'institutrice sont organisées plusieurs fois par an.

Ces activités permettent à l'équipe du centre PMS de découvrir l'enfant, ses apprentissages, son comportement, son caractère....

Si suite à ces activités, il existe des questions par rapport à l'enfant, il sera proposé aux parents de prendre contact avec l'équipe du centre PMS.

D'autre part si des parents souhaitent un contact, un avis ou se posent des questions, ils ont la possibilité de contacter le centre PMS.

Il n'y a donc pas systématiquement de tests de pré-requis à la 1^{ière} primaire.

Voici les coordonnées du centre Psycho-Médico-Social libre (PMS) de Jodoigne :

Chaussée de Charleroi, 31A

1370 Jodoigne

Tél : 010/81 26 27 - 010/81 61 72

E-mail : jodoigne@centrepms.be